

Le siège délocalisé à Folgensbourg

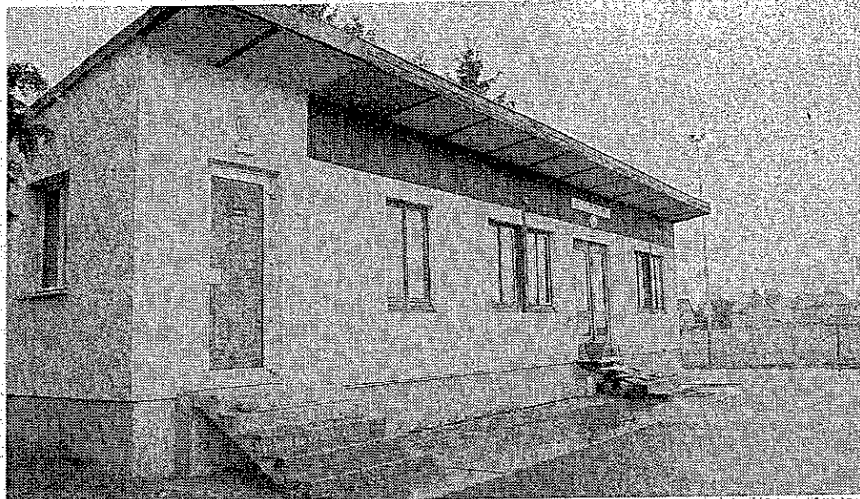
Le futur (et nouveau) siège de la communauté de communes de La Porte du Sundgau se situera à terme sur les hauteurs de Folgensbourg. A l'occasion de leur «réunion politique» de rentrée qui s'est tenue lundi soir à la salle polyvalente de Krieringue, les délégués ont en effet opté, à une très large majorité, pour une construction neuve, à réaliser sur un terrain d'une superficie maximum de 30 ares, en lieu et place de l'actuel club-house du Football Club de Folgensbourg.

■ Ce devait être «la réunion de (tous les) sujets qui fâchent», ce fut en définitive une réunion éclair dont les six points inscrits à l'ordre du jour ont été expédiés en moins d'une heure. Une réunion de consensus dans la mesure où la question de «la sortie» de Michelbach-le-Bas de la communauté de communes de La Porte du Sundgau, sollicitée dans un premier temps, n'a finalement pas été abordée. A la demande de Frédéric Stiby, le principal intéressé, retenu en dernière minute par une réunion en Allemagne, le président Jean-Pierre Ueberschlag accepta en effet de retirer le sujet de l'ordre du jour.

En attendant d'être fixés sur le sort de leur commune, les deux représentants de Michelbach-le-Bas se sont donc contentés l'autre soir de «faire de la figuration» en s'abstenant notamment lors de chaque vote.

Le choix entre un bâtiment à rénover et un nouveau site à créer de toutes pièces

La principale décision de cette soirée concernait du coup le choix du nouveau siège de la com com. Les dé-



Le club-house du FC Folgensbourg (qui sera rasé), site du futur siège de la com com de La Porte du Sundgau (Photo DNA)

légués avaient à choisir entre un bâtiment à rénover à Hagenthal-le-Bas. En l'occurrence l'ancien restaurant racheté par la commune de Hagenthal-le-Bas, situé en face de la mairie et à côté de la salle polyvalente sur un terrain de 4 ares. Ou un nouveau site à créer de toutes pièces, sur les hauteurs de Folgensbourg.

Ils ont finalement suivi les conclusions de la commission «services aux habitants» énoncées par Denis Wiederkehr, maire d'Attenschwiller,

en privilégiant l'offre de Max Delmond, maire de Folgensbourg. A savoir une construction neuve sur un terrain qui offre une possibilité d'extension dans le futur. A l'exception des deux représentants de Michelbach-le-Bas et des maires des deux communes en compétition, qui se sont abstenus, tous les autres délégués ont voté en faveur du projet de Folgensbourg.

Suivant en cela le vote qui avait déjà été émis le 18 septembre dernier par le bureau

qui s'était prononcé en interne sur la question. Les délégués ont donné leur accord pour l'achat d'un terrain de 30 ares maximum, au prix de 5000€ l'are en lieu et place de l'actuel club-house du football de Folgensbourg que le maire s'engage à démolir et à déplacer à ses frais.

Une augmentation des impôts de l'ordre de 10 %

L'opération du siège telle qu'elle se présente au-

jourd'hui à Folgensbourg, représente une dépense de l'ordre de 900000€. Soit 850000€ pour la construction et l'achat du terrain (maximum 137000€) auxquels il convient d'ajouter 50000€ pour les équipements et mobiliers.

Compte tenu des aides (très faibles) que l'on peut attendre (environ 200000€) abondés de 40000€, issus de la réserve parlementaire de la sénatrice Catherine Troendlé, ainsi que des aides éventuelles de la Région Alsace au titre des économies d'énergie, Denis Wiederkehr a estimé la charge financière de la com com à quelque 660000€.

La com com de La Porte du Sundgau dégageant actuellement un autofinancement annuel de 65000€. La concrétisation du siège se traduira(it) par une augmentation de la pression fiscale de l'ordre de 10% pour les contribuables. En clair, ceux qui payent aujourd'hui 50€ d'impôts en paieront demain 55€. Une augmentation qui viendra(it) s'ajouter à la hausse des 4% (cumulés), déjà annoncés pour 2007 et 2008.

Michel Baltrès